

**MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2024-11-05**

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 novembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMPONNOIS Alain, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, PHILIPPON Franck.

Absents excusés : BERTOLI Régis, CHERREY-GUELAUD Corinne, MAHAMDI Maryline.

Secrétaire de séance : M. CHAMPONNOIS Alain

Convocation du 18/10/2024 (affichée le 18/10/24).

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R. POUR LA REFECTION
DES TOITURES DE L'EGLISE ET DU PRESBYTERE**

Le Maire précise que des travaux urgents de rénovation de la toiture – charpente et couverture – de l'église et de la toiture et des façades du presbytère sont nécessaires afin de préserver la structure de ces deux bâtiments attenants. Il signale qu'un désamiantage des conduits de cheminées sera nécessaire au préalable

Le projet a été chiffré à 616.340 euros hors taxes auxquels s'ajoute le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre – 12.990 euros hors taxes – soit **un montant total de 629.330 euros H.T.**

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé du Maire et après avoir délibéré à l'unanimité :

- SOLLICITE l'attribution d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- ADOPTE l'opération et arrête les modalités de financement.
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel qui s'élève à 629.330 euros HT
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

